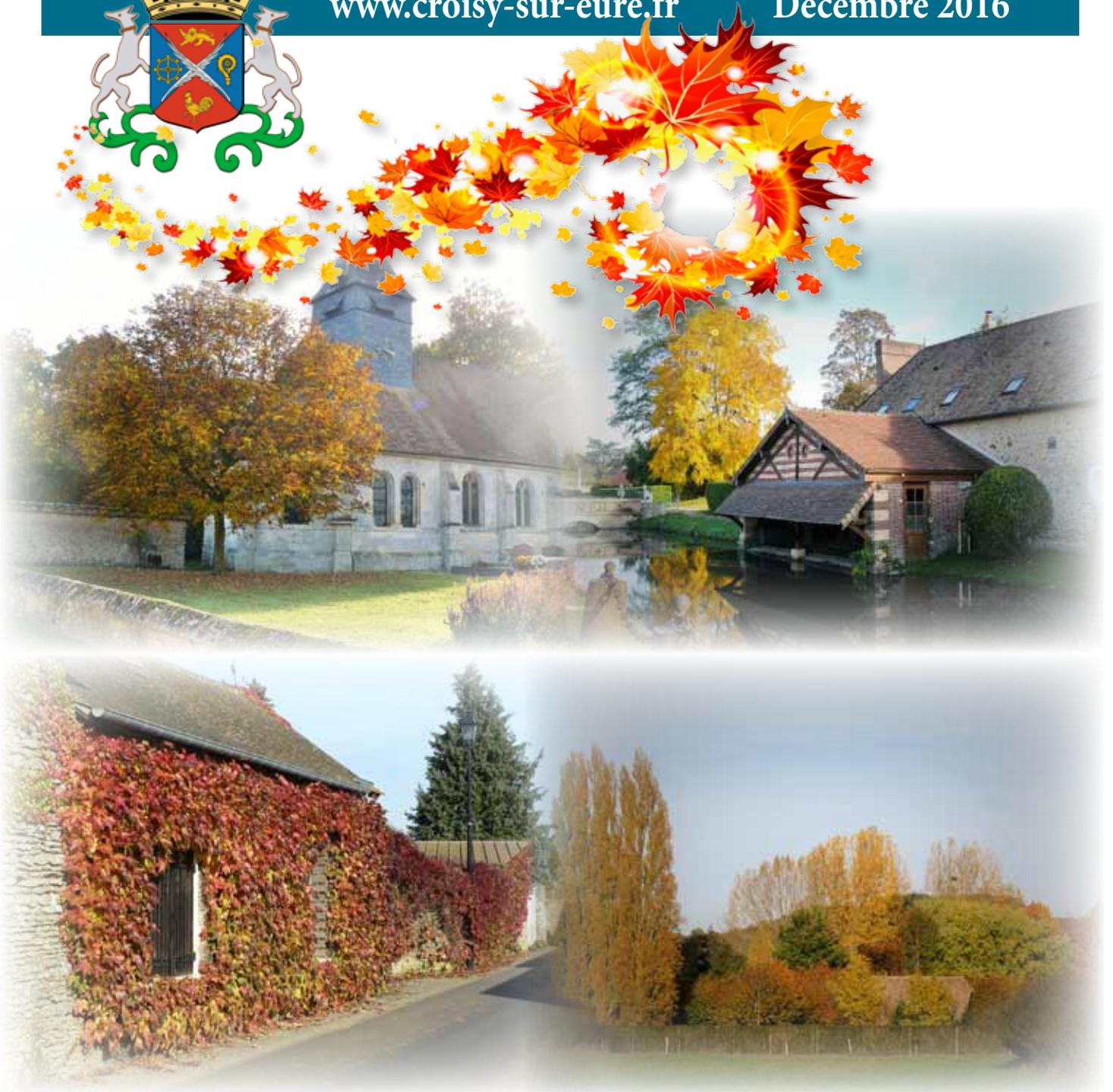


LETTRE AUX HABITANTS N° 44

www.croisy-sur-eure.fr

Décembre 2016



**COMMUNE
DE
CROISY-SUR-EURE**



Repas des Anciens Printemps



Concours de Boules





Lettre aux Habitants N° 44

Hiver 2016

Cette fin d'année va être marquée par des changements importants pour notre commune et notre Communauté d'Agglomération.

Les grands tournants de l'année prochaine pour Croisy sur Eure, sont :

- Le départ à la retraite de votre secrétaire de mairie, Catherine au 1^{er} Février et l'arrivée de la nouvelle embauchée Julie Leroy au 2 janvier avec un recouvrement que nous avons pu rendre possible dès le mois d'octobre. La préparation de ce changement a été faite avec le centre de gestion de l'Eure.
- La fin des travaux d'aménagement de la mairie, avec le déménagement des bureaux dans la nouvelle annexe dès le mois de janvier. Les travaux d'aménagement de la place suivront pour une fin probable au printemps. A ce sujet, nous souhaitons rappeler que la mairie actuelle continuera sa fonction de salle de mariage, de salle des fêtes et de cérémonie et que les bureaux du 1^{er} étage resteront disponibles pour des associations ou pour les adjoints, ou les louer pour du coworking (location à la demande pour un travail personnel et professionnel) ...
- La souscription « Fondation de Patrimoine » est toujours d'actualité et vos dons sont les bienvenus. Votre versement au titre du financement des travaux d'aménagement, vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt importante si votre versement est fait avant le 31 décembre (voir bon de souscription ci-joint)

Notre Communauté d'Agglomération (actuellement la CAPE), va disparaître au 1^{er} janvier 2017. Une nouvelle structure va être créée suivant les exigences de la loi « NOTRE » votée à l'initiative de notre gouvernement. Elle regroupera la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure, la Communauté de Communes des Andelys et de ses environs, enfin celle d'Epte-Vexin-Seine (Ecos). Elle s'appellera Seine Normandie Agglomération (SNA). Nous développerons ce grand changement dans un paragraphe dédié.

Dans notre dernière lettre nous vous annoncions que notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) était devenu exécutoire. Nous avons dû cependant modifier ce dernier car les exigences concernant l'implantation des abris de jardins étaient trop contraignantes. Cette correction étant faite, certains points ont changé, mais n'ayez crainte ils sont là pour alléger les contraintes de la première édition. Et l'avenir ...

Ce seront bien évidemment les élections de notre Président de la République les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, puis de nos députés les dimanches 11 et 18 juin suivants. Ce début d'année 2017 sera donc très chargé, d'autant qu'il faudra aussi prendre en compte un mois de mai avec de nombreux jours fériés (lundi 1^{er} mai, lundi 8 mai, jeudi de l'Ascension 25 mai et lundi 5 juin de Pentecôte.....)

Ce sera aussi le début du fleurissement du village que nous tous apprécions et qui donne une image extraordinaire à notre village et au hameau du Haut Croisy. Sans délaisser le fleurissement, nous allons porter en 2017 notre effort sur l'aménagement des sentiers de promenades dans ce fond de vallée, entre Croisy, Ménilles et Saint Aquilin, en reprenant quelques idées que nous avons retranscrites dans les orientations de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les derniers jours de l'année 2016 sont en train de fondre à grande vitesse. Bientôt Noël et la saint Sylvestre. Nous allons d'ici quelques jours faire l'illumination de la mairie et installer la crèche dans l'église.

Je voulais à cette occasion vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2017.

Le maire,

Jean Michel de Monicault

1. Le budget :

Pour revenir à notre lettre précédente (n°43) et la présentation de notre budget primitif, nous pouvons dès maintenant annoncer que nous avons tenu le cap sans dérive.

Le bilan peut se traduire en investissement par la réalisation de 80% des aménagements et travaux de l'extension de la mairie en respectant les objectifs budgétaires et les dépenses de fonctionnement annoncées. Nous vous ferons un bilan financier précis lorsque nous aborderons en début d'année prochaine le budget primitif 2017.

Côté des investissements ont été réalisés :

- ❖ La création d'un site cinéraire
- ❖ L'extension de la mairie (l'ensemble des nouveaux bureaux et de leurs dépendances) ; le dossier photos de cette nouvelle lettre permet de se rendre compte de l'évolution des travaux :
- ✓ L'ensemble des sols est terminé. Il reste le carrelage à poser.
- ✓ L'isolation des murs et des plafonds est terminée : le peintre est entré en action dès novembre.
- ✓ Les menuiseries et les fenêtres avec doubles vitrages sont posées.
- ✓ L'électricien a tout câblé : il lui reste la pose des prises et des interrupteurs.
- ✓ Le plombier va intervenir en décembre pour la pose de tous les sanitaires.
- ✓ Bref, le déménagement des bureaux pourrait être réalisé dès janvier 2017.
 - ❖ Le renforcement de l'éclairage public avec le remplacement de toutes les lampes au mercure par des lampes à basse consommation.

Côté des dépenses de fonctionnement nous avons bien évidemment assumé les augmentations des dépenses de scolarité de nos enfants (en baisse cependant par rapport à la première année de mise en place).

Néanmoins la satisfaction générale des activités périscolaire est unanime avec les appréciations des parents d'élèves et des enfants :

Bonne organisation, très bonne participation des enfants (90 à 95%), satisfaction exprimée par les parents et les enfants sur l'aménagement et la diversité des activités qui permettent l'éveil et l'épanouissement des enfants. De nouvelles activités sont proposées depuis la rentrée scolaire.

Côté fleurissement les dépenses s'équilibrent avec le prix reçu pour notre 3^{ème} fleur, et la maîtrise des dépenses de fleurissement à l'automne, même si nous avons eu quelques augmentations liées au fleurissement du Haut Croisy et de son château d'eau ainsi que celui du site cinéraire dans le cimetière.

2. Modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les modifications ont été apportées sur les exigences très drastiques demandées aux abris de jardins, annexes et dépendances. Celles-ci en effet reprenaient celles imposées aux constructions d'habitations toitures à 45° de pente minimum, petites tuiles, ardoises ou chaumes, murs en dur avec enduits couleurs pierres,....

Les modifications permettent maintenant l'implantation des abris de jardin du commerce avec une surface inférieure à 20m², en bois ou tout autre matériau, du moment qu'il s'insère harmonieusement dans le paysage ainsi qu'un allègement des exigences administratives pour les annexes et dépendances de même surface. La modification du PLU de notre commune est consultable en mairie aux heures de permanences (Mardi ou Samedi de 10h00 à 11h00) ou sur le site internet de la commune, version téléchargeable.

3. Les permis d'urbanisme : bilan de notre coopération avec la CAPE.

Cette année a été la première année de délégation de l'instruction de nos demandes de permis aux services de la CAPE suite à la décision du conseil communautaire de la CAPE du 17 février 2017 de créer un service d'instruction des autorisations d'urbanisme en remplacement de celui de la DDTM dissous sur décision de la préfecture. Le financement de ce service a été établi en considérant le volume annuel des autorisations et sa répartition à 100 % sur les communes. L'activité du service est estimée à 602 dossiers instruits sur la période de juillet 2015 à juin 2016. Pour notre commune, le nombre de dossiers est de 12 pour un coût facturé de 1407,34 €. Il faut rappeler que précédemment, les services de l'Etat (DDTM) nous réalisaient ce travail gratuitement ... ! Il faudra donc maintenant introduire cette dépense dans notre budget.

4. L'évolution du territoire... « de la CAPE à la SNA » (Seine-Normandie– Agglomération)

Ce territoire, comme vous l'avez suivi dans la presse, est singulier car il regroupe ceux de la CAPE, de la Communauté de Communes des Andelys et de ses environs et enfin celle d'Epte-Vexin-Seine.

La nouvelle agglomération Seine Normandie Agglomération (SNA) va bénéficier d'une véritable singularité par son histoire et sa géographie. C'est sur ce territoire que Richard Cœur de Lion a construit son Château-Gaillard aux Andelys et que s'est affirmé l'impressionnisme dans la seconde moitié du XIXe s. C'est également ici qu'est née l'aventure spatiale européenne avec la fusée Véronique en 1950. La vallée d'Eure, la vallée de la Seine, la vallée de l'Epte, le Vexin Bossu ... sont autant de caractères géographiques de ce territoire qui le distinguent de l'Ile-de-France et du bocage normand.

Ce territoire est idéalement situé : il regroupe 84774 habitants sur 69 communes et s'étend sur 721 km² autour de 5 pôles : Vernon/ Saint Marcel, les Andelys, Vexin surEpte, Pacy surEure et Gasny. Il bénéficie aussi d'une situation idéale entre Paris et Rouen, est irrigué par 7 grands axes, A13, la N13, la D6015, la D6014, la Seine, les voies ferrées Paris-Le Havre et Paris-Caen. Ainsi il profite d'une connexion directe avec l'Ile de France et l'agglomération rouennaise.

En synthèse, son statut frontalier entre la Normandie et l'Ile de France, sa facilité d'accès, la mixité des activités, son complexe industriel de haut niveau, le charme de ses paysages, son authenticité, et son bien vivre sont des forces et des atouts majeurs pour faire de ce territoire un bastion de notre département.

Après installation, nous aurons à désigner un président et 15 vice-présidents. Chaque commune de moins de 1500 habitants aura un délégué et un suppléant. Pour Croisy, cela ne changera pas. (Le maire délégué principal et un conseiller suppléant). Une direction générale des services est déjà désignée intégrant l'ensemble du personnel des trois entités regroupées.

Les compétences qui seront portées par cette nouvelle entité territoriale (SNA) ont été votées et sont les suivantes :

❖ Les compétences obligatoires :

Développement économique, Tourisme, Mobilité, Equilibre social et habitat, Politique de la ville, Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, ordures ménagères, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, à partir du 1^{er} janvier 2018).

❖ Les compétences optionnelles :

Eau, assainissement et eaux usées (obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2020), culture construction dont aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire, sport, action sociale et santé, maisons de services au public.

❖ Les compétences facultatives

Petite enfance, jeunesse, accès et usages numériques.

5. Et l'an prochain... ? Les projets et études pour 2017...2018...

Notre principal objectif sera de finir les travaux de la mairie et l'aménagement de la place au printemps. Ces choix seront définis en début d'année et nous vous en ferons part lors du budget primitif de 2017.

Le fleurissement et l'aménagement environnemental de la commune en seront les composantes comme la structuration de la place de la mairie et l'aménagement du fond de vallée entre Croisy, Ménilles et Saint Aquilin...Il nous faudra cependant cultiver les sources de financement et de subventions. D'autres investissements pourront voir également le jour en fonction de nos finances.

6. La sécurité de nos routes, (les travaux et les aménagements routiers)

❖ La sécurité de nos routes passe par son éclairage :

A la suite de la réunion des communes de la CAPE qui s'est tenue le 10 octobre dernier, et après examen de l'ensemble des projets présentés par les communes, ceux pris en compte pour Croisy sur Eure sont :

- Eclairage de la place de la mairie (un mât et une suspente),
- Installation d'une suspente en façade de l'habitation située 3 route de Ménilles (3 000 € subventionnés à 40%, cette dépense étant déjà inscrite au budget 2015),
- Changement des horloges astrales (4 000 € subventionnés à 60%).

Le projet de travaux d'enfouissement et de changement des éclairages publics à la sortie de Croisy, route de Vaux, est reporté, celui-ci, jugé non prioritaire et très coûteux (90 000 € dont 35 000 € à la charge de la commune), pouvant être réalisé ultérieurement, en cohérence avec un programme de travaux établi par Vaux sur Eure,

❖ La réfection des trottoirs et bas-côtés

Concernant les travaux à réaliser en 2017 par le syndicat de voirie, seule une réfection du trottoir situé au niveau du château d'eau, au Haut Croisy est prévue.

A ce sujet, peut-être est-il utile de rappeler que l'entretien des trottoirs situés « hors agglomération », route de Vaux ou de Ménilles, par exemple, relèvent de la compétence du département, ces routes étant départementales. Seuls les travaux des bas-côtés et trottoirs de ces routes situés en agglomération sont de la responsabilité de la commune.

❖ La sécurité de routes englobe naturellement celle des arrêts de bus :

Une demande de subvention « amendes de police » a été envoyée pour la réalisation d'une signalétique verticale et au sol des arrêts de bus.

Cette demande, acceptée, nous permet l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 158 € HT pour un montant de dépenses évalué à 2 895 € HT.

Après analyse les travaux réalisés concerneront :

- Les arrêts de l'église et du haut Croisy (réalisation de marquage au sol et de zébras pour les deux arrêts de bus, de chaque côté de la voirie),
- L'arrêt de bus RD71, au rond-point du Messie (marquage zébras côtés droit et gauche de la voirie en décalé),
- L'arrêt de bus RD71 Boursin (réalisation de marquage zébras de part et d'autre de la chaussée, pose d'un panneau C6, passage pour piétons réalisé par les services de l'agence routière).

❖ La circulation sur la RD71 (route de Saint Aquilin) : aménagement à la sortie de la fromagerie Boursin.

Outre la mise en place d'une signalisation de l'arrêt de bus scolaire (zébras et panneau C6), l'installation de deux radars mobiles a été décidée par le Conseil municipal dont 50% des coûts d'installation seront pris en charge par la fromagerie Boursin (à l'origine de la demande). Une subvention « amendes de police » complémentaire sera demandée par la mairie pour la prise en



Croisy-sur-Eure. Le village de 256 habitants a obtenu une troisième fleur. Il partage le personnel et le matériel avec Vaux-sur-Eure.

La commune a fêté sa troisième fleur et la dotation de 1 600 € lors d'une cérémonie des vœux au personnel communal.

La stratégie 2015 pour optimiser le fleurissement a porté ses fruits à Croisy-sur-Eure. Non seulement le village confirme sa seconde fleur obtenue en 2013 mais il décroche également la troisième, chose rare pour une commune de la catégorie des moins de 500 habitants (256), avec un budget modeste alloué aux espaces verts.

Le maire, Jean-Michel de Monicault, souligne les efforts déployés et, notamment, la mutualisation payante avec le village voisin, Vaux-sur-Eure, au niveau du personnel et du matériel. Les aménagements des entrées d'agglomération, le complément de fleurissement aérien, la création de jardins potagers partagés et pédagogiques ainsi que le développement de la biodiversité ont favorisé l'obtention de la troisième fleur et l'attribution d'une dotation de 1 600 € de la part du conseil départemental.

Autour du château d'eau, « Les appréciations du jury ont été élogieuses », rappelle l' élu. Car en conclusion de son rapport, ce jury souligne qu'« embellir et fleurir les communes du département, c'est participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'accueil des touristes tout en répondant aux critères nationaux du label porté par le Conseil national des villes et villages fleuris ».

Croisy-sur-Eure a respecté l'ensemble des critères (180), de la préservation des ressources naturelles à la qualité de l'espace public et à la diversité du patrimoine végétal.

Pour 2016, Jean-Michel de Monicault a de nouvelles idées de compositions florales qui doivent notamment voir le jour sur le Haut-Croisy, avec « l'aménagement paysager du terrain autour du château d'eau ».



Croisy-sur-Eure : Asylis, 5 ans, gagne le concours du plus beau vélo fleuri organisé par le comité des fêtes

À Croisy-sur-Eure, on aime le cyclisme. C'est ainsi que le comité des fêtes a organisé le concours du plus beau vélo fleuri, à l'intention des enfants de 3 à 12 ans. Une présentation a été effectuée dimanche dans la cour de la mairie. « Il y a eu de chouettes réalisations », souligne Cyril Garreau, président du comité des fêtes. La petite Asylis (5 ans) remporte la coupe. La prochaine animation, un tournoi de pétanque, aura lieu jeudi 14 juillet, de 9 h à 18 h. « Nous attendons au moins 15 doublettes », indique Cyril Garreau. Infos, tél. 06 81 19 54 91.

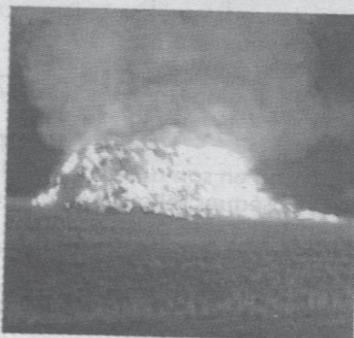
PARIS NORMANDIE
01/07/2016

VALLÉE D'EURE. Feux de paille

Dans la campagne pacéenne, plusieurs questions se font jour après le double incendie qui a ravagé des tonnes de paille.

Lundi, c'est l'agriculteur Métayer qui a vu son stock disparaître sous l'effet des flammes, à Vaux-sur-Eure. Puis dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 23 heures, un incendie a ravagé plusieurs dizaines de bottes de paille empilées dans un champ du Haut-Croisy, et propriété de M. Colombe.

Pour éviter la propagation du feu, un habitant de la commune a mis à la disposition des sapeurs-pompiers sa citerne de 8 000 litres. « **Mais le danger était minime dans la mesure où il n'y avait pas de vent** » précise le maire Jean-Michel De Monicault, appelé sur les



Au Haut-Croisy, le stock de paille a brûlé toute la nuit.

lieux du sinistre. Toutefois, par mesure de prudence, les pompiers sont restés sur place une bonne partie de la nuit, ne levant le camp qu'à dix heures du matin.

Également dépêchés au Haut-Croisy, les gendarmes de Pacy-sur-Eure enquêtent sur cette série d'incendies qui commencent à embraser la campagne...

LA DEPECHE 19/08/2016

charge partielle (40%) de cet investissement qui pourra être réalisé sur le budget 2017, après accord pour cette subvention.

Ces radars, indiquent la vitesse en rouge en cas de dépassement, un avertissement « danger » ou « ralentir » complétant l'alerte. La vitesse est indiquée en vert si la limitation de vitesse est respectée.

7. L'alimentation en eau potable au Haut Croisy et la pollution de la mare :

L'alimentation en eau potable au Haut Croisy nécessite la réalisation de travaux importants pour remplacer le système de canalisation actuel, ancien et défectueux. Des études seront à réaliser préalablement pour permettre d'adapter le diamètre de la canalisation aux besoins (débit et pression, qualité de l'eau). La modification du diamètre des canalisations pourra entraîner, des coûts supplémentaires à prendre en charge par Croisy et Saint Aquilin (canalisation entre le Haut Croisy et la ferme des Préaux à Saint Aquilin). Un délai d'une année est nécessaire avant le démarrage des travaux (études, demande de subvention, appel d'offres entreprises et sélection).

Une étude est par ailleurs en cours pour connaître l'origine d'une pollution constatée dans la mare du Haut Croisy. Il s'agirait d'un manque d'oxygène dont le taux s'est rétabli grâce aux fortes chutes de pluies qui sont survenues ce mois de novembre.

8. Les trophées de cette année :

❖ Le 18 juin 2016, la Fondation du Patrimoine, lors de la célébration de l'anniversaire de ses 20 ans a décerné une distinction à Jean Michel de Monicault maire de Croisy sur Eure pour l'ensemble des restaurations réalisées dans la commune. La cérémonie s'est déroulée au château de Martainville en Seine Maritime. Huit personnalités étaient honorées en présence de nombreux officiels de la région de Normandie et de la Fondation du Patrimoine

❖ Le 8 décembre, il nous sera remis le label du FREDON niveau 2 «traiter moins » (désherbants) par le conseil départemental. Ce label est attribué aux communes qui s'engagent à respecter la chartre d'entretien des espaces publics après un audit du respect des exigences au nombre de 68 critères.

9. Les informations du comité des fêtes :

C'est arrivé près de chez vous :

❖ Le déjeuner sur l'herbe le dimanche 26 juin :

Comme chaque année, un moment convivial s'est déroulé à la mairie pour rassembler les familles autour des activités qui sont maintenant traditionnelles : pique-nique, barbecues, grillades.

Comme l'année dernière, l'association VeniVediLudi était présente pour nous divertir avec leurs jeux géants de plein-air, ainsi qu'une zone de jeux pour les plus petits dans la salle commune et de la musique accompagnait la détente des convives.

Cette année, un grand concours de vélos décorés a eu lieu pour nos enfants, avec remise des prix et coupes fournies par Vernon-Cycles (St Marcel) : Bravo à Asilys (6 ans) qui a gagné le premier prix. Vous trouverez en pages jointes les photos et articles de presse de cette journée.

❖ Concours de pétanque le 14 juillet :

Dix doublettes se sont retrouvées comme chaque année, pour un concours de pétanque de bon niveau, sur le terrain de boules du bas Croisy. Sous la coupe de Gérard Castan et Cyril Garreau, les 10 équipes se sont affrontées en poules le matin, puis dans un tableau final et une consolante l'après-midi.

La journée s'est vue entrecoupée d'un repas très convivial à la mairie (voir photos), et d'une remise des coupes suivie d'un apéritif offert par la mairie aux alentours de 18 heures.

Un grand bravo aux vainqueurs de cette année (voir photo).

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine...

❖ Halloween le 31 octobre :

Une douzaine d'enfants de Croisy, accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés en fin de journée, au château de Bizy, pour assister au spectacle « Les Fantômes de Bizy ». Pendant plus d'une heure, un acteur fort talentueux et parfois inquiétant, halloween oblige, a promené la petite troupe de Croisy dans un château de Bizy transformé pour l'occasion en un palais des brumes assez terrifiant (voir photos). Aux dires de tous, une très belle soirée.

Vos prochains rendez-vous :

❖ Spectacle de Noël :

En partenariat avec le CCAS, la commune de Croisy sur Eure invite tous les enfants de Croisy au spectacle équestre « Le Peuple Cavalier », qui aura lieu au Centre Équestre du Clos, à Pacy sur Eure, aux différentes dates indiquées ci-dessous :

→ Les dimanches 11 et 18 décembre à 14h30

→ Le mercredi 28 décembre à 18h00

Les familles concernées vont recevoir dans leur boîte aux lettres, un ou plusieurs coupons d'entrée gratuite (en fonction du nombre d'enfants de moins de 16 ans dans chaque foyer) ; ces coupons seront à présenter à la caisse le jour du spectacle afin d'obtenir l'entrée gratuite.

❖ Vœux de Croisy :

Rendez-vous le **dimanche 8 Janvier 2017**, à 16h en mairie, pour les traditionnels vœux du maire, la remise des cadeaux aux enfants de la commune offerts par le CCAS, et la galette des rois.

❖ Soirée « Pain-Vin-Fromage » :

En coopération avec la fromagerie Boursin, nous vous invitons le **vendredi 27 Janvier 2017** à 20h (sous réserve d'un nombre suffisant de participants), à la mairie de Croisy pour dîner de façon un peu spéciale, dans une ambiance tamisée (bougies, fond sonore musique classique), des produits fromagers accompagnés de vins premier cru de plusieurs régions de France et de pains spéciaux fournis par divers partenaires et commerçants locaux.

Un flyer vous sera distribué début décembre avec de plus amples informations : afin de prévoir et d'optimiser au mieux possible l'achat des produits (compte tenu de leur coût), les personnes souhaitant participer à cet événement sont invitées à nous confirmer impérativement leur participation avant le 31 décembre 2016. Les frais de participation sont de 20 € par adulte.

❖ Exposition des métiers d'art

A la mairie les **1^{er} et 2 avril 2017**, cette exposition organisée dans le cadre des Journées Européennes des métiers d'art est à l'initiative de la faïencerie de Croisy sur Eure. Nous vous reparlerons de ce magnifique et intéressant projet.

10. Le centre communal d'actions sociales (CCAS) :

Au 1^{er} janvier 2017, la comptabilité du CCAS sera reprise au sein du budget communal à la demande de la Trésorerie pour simplification budgétaire, mais la commission poursuivra ses actions dans le même objectif :

❖ **Solidarité :**

Répondre aux besoins d'aide personnalisée, exceptionnelle et ponctuelle :

- Transport scolaire :

- o Année scolaire 2016-2017 : remboursement de 50 % de la part payée par les familles sur demande et 100 % pour les familles en difficulté.

- Année scolaire 2017-2018 : remboursement à 100 % pour les familles en difficulté uniquement
- Présence Verte : prise en charge partielle du financement de ce système de téléassistance
- ❖ **Convivialité :**
- Nos Aînés : 38 personnes en résidence principale et âgées de plus de 67 ans sont concernées.
 - Le **17 juin**, notre repas de printemps a réuni 19 anciens auxquels se sont joints 11 personnes participant financièrement : vif succès ! Merci aux bénévoles qui ont concocté l'entrée et le dessert
 - Le **10 décembre**, le repas de Noël est prévu à l'Auberge des Roy à St Aquilin. Pour ceux et celles qui le préfèrent, un colis est proposé. Ils ont aussi la possibilité d'en offrir la valeur au CCAS, s'ils le désirent.
- Nos enfants : (35)
 - Pour rappel le CCAS participe financièrement au spectacle de fin d'année au Centre équestre du Clos de St Aquilin comme indiqué précédemment (jusqu'à 16 ans).
 - **Dimanche 8 janvier 2017**, de beaux livres seront offerts aux enfants jusqu'à 10 ans et à cette occasion le maire présentera ses vœux, et en fin d'après-midi, nous partagerons la traditionnelle galette des rois.

11. Carnet de Croisy :

Mariage le 23 juillet 2016 : Monsieur Jim Laiblé avec Mlle Christelle Potel demeurant chemin des Alouettes. Félicitations pour cet heureux événement. Nous leur souhaitons un long parcours dans notre petit village de Croisy.

Célébration de 10 ans de mariage le 3 août 2016 de Monsieur et Mme Chapelain demeurant au rond-point du Messie. Compliments pour ce parcours de 10 années de bonheur et de tendresse.

Naissance le 26 mai 2016 : Noham Migaou, fils de Marina Divary et Samir Migaou demeurant chemin de la vallée Coqueline. C'est toujours une joie de voir naître un nouveau petit Croisillon : éloges à la maman et au papa.

Décès de Colette Castan le 11 novembre 2016 dans sa 87^{ème} année demeurant au n°13 route de Vaux. Toutes nos condoléances à Gérard et sa famille. Nous regretterons Colette qui a toujours apporté la joie et le bonheur dans nos fêtes de Croisy, au côté de Gérard notre président du comité des fêtes et conseiller municipal durant de nombreuses années.

Décès de Paul Malvy, époux de la sœur de Mme Bernard Sandret (Marie). La célébration funéraire s'est déroulée le 30 novembre en l'église Saint Germain de Croisy, suivie de l'inhumation dans le cimetière de Croisy. Nous rappelons que la famille Sandret est la plus ancienne famille de Croisy installée depuis la fin du 17^{ème} siècle au n° 28 de la route de Ménilles.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour cette nouvelle année 2017

Très cordialement,



Le conseil municipal,

Site Cinéraire



Halloween 2016



Label Fondation du Patrimoine



Travaux d'extension de la Mairie



Déjeuner sur l'herbe





Carnet de Croisy



Mariage Laibl  / Potel



Noham



Colette CASTAN

Croisy / Eure



Fleurissement

